

MAISON des HABITANTS

Compte-rendu de la réunion du mardi 6 juin 2023

Habitants : Albert MOLLARD, Cyril HUGOUNENQ, Josette RECALT, Yannick MARTIN, Pauline NEUWIRTH et Aline AUGER

Elus : Marine LEGENDRE (adjointe à la participation citoyenne), Jean-Luc PETITCLERC (adjoint à l'action sociale, à la petite enfance et aux outils numériques), Isabelle MIROGLIO (élue à la culture, la vie association et évènementiel) et Laurence KAHN (conseillère au logement et logement social)

Agent : Céline VERDON (responsable du service Vie locale)

Excusés : Cédric LEROY, Jean-Claude TISSEYRE et Sylvie CROZEL

1- Introduction

Retours de Marine suite au bureau d'adjoints de ce jour : validation politique du projet, des usages et du lieu de la Villa Brise des Neiges décidés lors de notre dernière réunion.

Une nouvelle validation est prévue avec l'ensemble de la majorité municipale

2- Financements possibles

- Marine donne des éléments sur le **crowdfunding (financement participatif)** : une collectivité peut le faire, il faudra bien préciser le financement demandé sur le projet ou le bâtiment

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/crowdfunding-financement-participatif>

La collecte de fonds peut être soit un don soit un prêt. Un don peut être défiscalisé s'il est fait à une association, mais aussi au CCAS par exemple.

Les deux destinataires seraient possibles mais le message pourrait ne pas être clair pour les gens.

Il est préférable de dissocier les deux destinataires : la commune sur la partie bâtiment et une association sur le projet de MDH.

- Isabelle amène des éléments sur les financements liés à la **sauvegarde du patrimoine** :

Cf document « Projet Patrimoine_MDH_Villa Brise des Neiges » dans le dossier « Financements » du Cloud

A voir quelle est le rôle de cette association par rapport au projet car ce n'est pas eux qui participeront ensuite au fonctionnement de la MDH

- ⇒ **Valider à la prochaine réunion si le groupe part sur cette démarche**
- ⇒

- Présentation de Jean-Luc sur le **financement CAF** :

cf document « Espace de Vie Sociale » dans le dossier « Financements » du Cloud

La Fabrique au Sappey est un espace de vie sociale

Un référent CAF peut accompagner le projet dès sa conception

Financement d'un poste possible pour le fonctionnement de la MDH

L'agrément de la CAF est un garde-fou aussi pour le projet (un tiers neutre), c'est un plus pour garantir l'aspect social du projet

Pas de contre-indication dans ce montage

- ⇒ **Valider l'intervention de la CAF au stade projet à la prochaine réunion**

- Question : de quelle surface dispose-t-on pour le projet ? Est-ce qu'on inclut les logements ?
A priori, le potentiel est en bas (sous-sol) car on est de plain-pied et au niveau du rez-de-chaussée (qui est à rendre accessible), les logements sont exclus du projet.

Marine : un chiffrage sera à faire par un bureau d'études pour savoir quel est le coût du projet puis le financement sera à adapter

Un chiffrage sur la réhabilitation du bâtiment sera à faire de toute façon par un bureau d'études pour le diagnostic technique, avoir aussi un projet plus abouti pour le coût de l'aménagement intérieur en fonction des usages

Travailler sur plan pour définir les usages en amont

3- Les usages de la MDH

Voici quelques éléments précisant l'espace souhaité par usage :

Bistrot associatif : 150 m², est à proximité de la terrasse de 50 m², c'est le même espace que les activités festives

Echanges de services : sera dans le bistrot

Magasin pour rien : 15 m², à part, éclairé en lumière artificiel, en lien avec le bistrot assoc

Point de renseignements / Ressources (on y inclus le tableau des stages et jobs) : bureau à part de 10 m²

Cyber café : alcôve dans le bistrot, 15 m²

Activités festives : inclus dans le bistrot

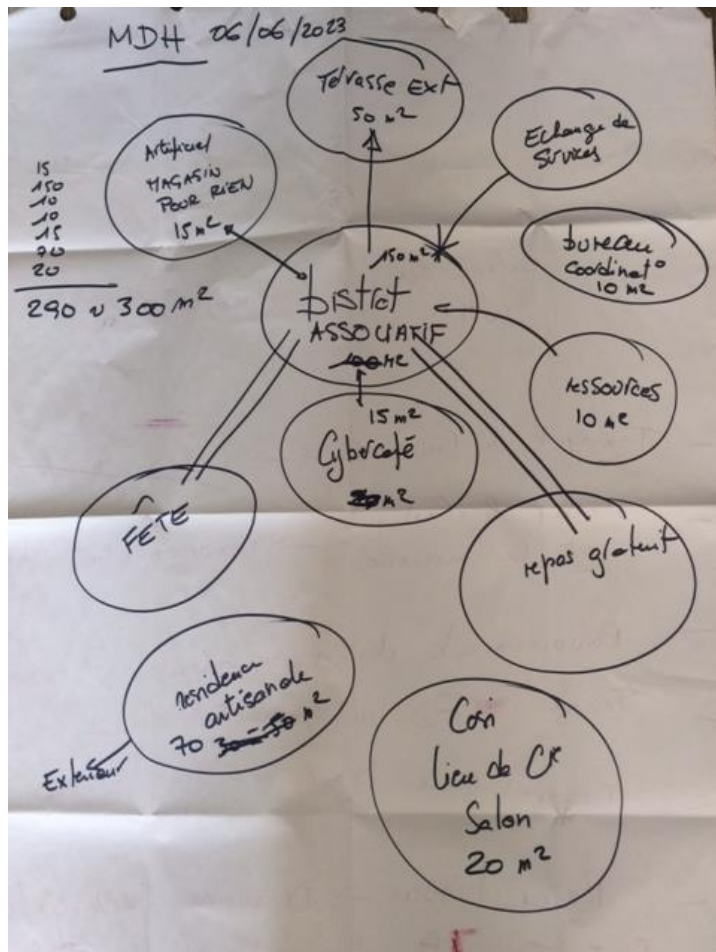
Repas gratuits (solidarité) : inclus dans le bistrot

Résidence artisanale : indépendant, accessible, 70 m² (au sous-sol ?)

Lieu de compagnie : lieu calme, à part, salon cosy, 20 m², accessible

Prévoir un bureau d'un salarié : 10 m²

⇒ Total de 300 m² de surface



4- Réunion de restitution auprès des Tronchois

Où ? Villa BDN - accueil possible de 50 personnes maximum

Quand ? un soir d'octobre, avant les vacances scolaires

Format ? à travailler lors de la prochaine réunion

5- Conclusion

La dernière réunion avant l'été se déroulera le mardi 4 juillet de 18h00 à 20h00, à la villa Brise des Neiges.

⇒ Petit apéro partagé proposé, chacun amène un petit quelque chose !

Merci à tous de votre participation !